

Mars 2024

Zones de production concernées: Ariège, Aveyron, Gers, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées, Lot, Tarn, Tarn et Garonne.



CALENDRIER

FORMATIONS

Les calendriers de formation 2024-2025 des Chambres d'agriculture sont en cours d'élaboration



Quels sont vos besoins en formation ? Faites-nous parvenir vos demandes : [ici](#)

FORMATIONS A VENIR

Itinéraire culturel du melon

Jeudi 14 mars à Gaillac

Intervenante : Sylvie BOCHU

Inscriptions [ici](#)

Renseignements Anaïs HUILLET 06 62 11 40 82

Transmettre son exploitation avec ou sans repreneur

Les 10 et 17 mars à Albi

Intervenant : Cabinet la Clé des champs

Infos : [ici](#) Renseignements et inscriptions :

Laure Donnadieu 06 69 49 18 70

Calculer mon coût de production en légumes

Lundi 18 mars matin à Gaillac

Intervenantes : Clothilde CONSTANS et Anaïs HUILLET

Inscriptions [ici](#)

Programme/info Anaïs HUILLET 06 62 11 40 82

Formation Hygiène et HACCP en transformation à la ferme

Les 19 et 20 mars 2024 - 9h à 17h : journées théoriques

à la Chambre d'agriculture de Muret

+ Le 26 mars 2024 - 14h à 17h30 :

visite d'exploitation

Renseignements Elsa DUCOUSSO 06.43.18.57.01

Inscription à faire [avant le 12/03/2024](#) : [ici](#)

METEO

Le mois de février a été caractérisé par :
(données pour la station Toulouse-Blagnac)

- De la douceur (+2,4 °C au-dessus des normales) avec 9,4 °C de moyenne
- Une pluviométrie importante (+66% par rapport aux normales)
- Un ensoleillement déficitaire de 35 %

Pour le mois de mars, la tendance est à une alternance de passages pluvieux et d'éclaircies, et des températures toujours au-dessus des normales.

Mars, avril et mai 2024

Pour le trimestre, sur la France, des conditions plus chaudes que la normale sont les plus probables. Pour les précipitations, aucune tendance n'est privilégiée.

Température du sol

La sonde en place dans le sol sous abri en région toulousaine établit une température de sol allant de 10 à 13/14°C , à une profondeur de 10 à 20 cm.

Sous abris dans le 65 cela oscille entre 10 et 13 °C et en plein champ entre 9 et 10 °C.

CONSEILS DE SAISON

Anticipez vos besoins

Tant que c'est « encore calme » : commande des bâches de solarisation, des couverts végétaux, prendre le temps de choisir ses variétés voire de programmer quelques tests ...

Limaces

Avec les conditions météo humides et douces, on constate le développement important des limaces avec des dégâts parfois conséquents. (voir ci-dessous en roquettes)

Ne pas négliger **l'entretien des bords de parcelles** et des tunnels qui permet de limiter le problème des limaces.



ACTU & REGLEMENTATION

Invitation à l'Assemblée générale de la CUMA Maraichage du Tarn.

Le mardi 12 mars 2024 à 19h à l'Essor Maraîcher de Gaillac

Lors de cette rencontre, vous pourrez y découvrir son fonctionnement, son parc de matériel et ses adhérents.

Webinaire - Bien choisir ses fruitiers en agroforesterie : comment s'y prendre?

Le Grab et l'INRAE ont collaboré depuis 2 ans, avec l'appui du RMT Agroforesteries et de nombreux experts, pour concevoir un outil d'aide au choix des fruitiers (6 espèces à ce jour) pour les systèmes agroforestiers, présenté en webinaire le 29/02.

Pour en savoir plus, c'est [par ici](#).

Journées portes ouvertes à la ferme de la Durette : 8 avril et 13 mai ([\[PORTES OUVERTES\] Ferme pilote de la Durette - avril 2024 - Grab](#))

Journée technique UNISSON - Filières Fruits et Légumes

Jeudi 28 mars 2024, le **CTIFL** organise avec la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie, une journée **à destination des producteurs** et conseillers agricoles des filières maraichage et arboriculture **au centre CTIFL de Balandran dans le Gard**.

Cet **évènement gratuit** vise à présenter les pratiques majeures permettant de limiter l'utilisation de produits phytosanitaires.

Les résultats présentés seront issus des dernières avancées obtenues dans les réseaux DEPHY-Ferme et DEPHY-Expé.

Seront évoqués entre autres :

- l'utilisation de produits de biocontrôle,
- la gestion des adventices,
- la mise en œuvre d'infrastructures agroécologiques,
- les synthèses de projets de systèmes de culture combinant plusieurs techniques alternatives.

Enfin, auront lieu des démonstrations et présentations de matériel et solutions innovantes permettant de répondre aux enjeux de limitation des traitements phytosanitaires et optimisation de l'utilisation de l'eau.

Plus de détails et lien vers l'inscription [ici](#)



L'agronomie au cœur des systèmes de production : en route vers la transition agroécologique - édition 2024

Ce document, rédigé par des agronomes de la Chambre d'agriculture Pays de la Loire, propose d'explorer des pistes pour faire évoluer les systèmes et pratiques agricoles vers l'agroécologie, comme « intégrer des couverts végétaux dans son système maraîcher »

Plus d'infos [ici](#) et l'accès direct au document [ici](#).

Aides Filière Bio... suite

L'enveloppe de 50 M€ annoncée par le Premier Ministre le 26 janvier dernier pour soutenir l'agriculture biologique a été rallongée de 40 M€ supplémentaires (enveloppe totale finale de 90 M€). Le guichet FranceAgriMer n'est pas encore ouvert, cependant tous les dossiers devraient être instruits et payés avant le 30 juin 2024.

Après arbitrage par le cabinet et sur la base des réunions de consultation qui ont eu lieu avec les professionnels des filières bio (dont CDA France a fait partie), le MASA a également détaillé les **principaux critères d'éligibilité de cette aide** :

- être spécialisé à 100% en agriculture biologique et/ou en conversion : 100% de la production agricole primaire devra être certifiée en agriculture biologique et/ou en conversion.
- être spécialisé à plus de 85% en agriculture biologique : être certifié en agriculture biologique et/ou en conversion et avoir un chiffre d'affaires issu de l'agriculture biologique représentant plus de 85% du chiffre d'affaires total de l'exploitation sur l'exercice indemnisé.

L'exploitation devra justifier les dégradations suivantes de ses indicateurs économiques :

Une perte d'EBE en 2023/24 (dernier exercice clos entre le 1er juin 2023 et le 31 mai 2024), supérieure ou égale à 20% par rapport à la moyenne des exercices comptables clôturés entre juin 2018 et mai 2020 ;

OU

Une perte du chiffre d'affaires en 2023/24 (dernier exercice clos entre le 1er juin 2023 et le 31 mai 2024) supérieure ou égale à 20% par rapport à la moyenne des exercices comptables clôturés entre juin 2018 et mai 2020.

⚠ : les exploitations ayant une activité viticole et situées dans les départements couverts par le déploiement d'un fonds d'urgence viticole, et qui donc peuvent bénéficier de l'aide d'urgence viticole de 80 millions d'euros, ne sont pas éligibles.

L'aide compensera jusqu'à 50% de la perte d'EBE, et devra représenter un montant minimum de 1 000€. L'aide sera plafonnée à 30 000€ par exploitation, ce plafond étant porté à 40 000€ pour les jeunes agriculteurs et nouveaux installés.

⇒ Plus de détails pourront être transmis lors de l'ouverture du guichet.

CALENDRIERS CULTURAUX (MARS-AVRIL)

Sous abris (montagne / alt.> 400 m)

Espèces	Mars	Avril
Aubergine		
Betterave		
Blette		
Carotte		
Chou chinois		
Chou rave		
Concombre		
Courgette		
Epinard		
Fenouil		
Haricot vert		
Laitues et chicorées		
Mache		
Navet botte		
Oignon blanc		
Persil		
Pois		
Pomme de terre		
Poivron		
Radis		
Tomate		

- Semis direct ou plantation
- Semis pépinière
- Récolte
- Conservation

Plein champ sans forçage (montagne / alt.> 400 m)

Espèces	Mars	Avril
Ail sec		
Aubergine (1)		
Betterave		
Blette		
Cardon		
Carotte		
Céleri branche		
Céleri rave		
Chou Brocolis		
Chou de Bruxelles		
Choux cabus rouge ou blanc		
Chou Chinois (Pe-Tsai)		
Chou Fleur été / automne		
Chou Fleur		
Choux rave		
Chou vert		
Courges		
Courgette		
Epinard		
Fenouil		
Fève		
Haricot vert et à écosser		
Laitues et chicorées		
Maïs doux		
Melon (1)		
Navet		
Navet botte		
Oignon de conservation		
Oignon blanc de printemps		
Panais		
Persil		
Pois		
Poireau		
Poivron (1)		
Pomme de terre		
Radis		
Tomate tuteurée (1)		
Tomate à plat ou sur grille (1)		

Sous abris (plaine)

Espèces	Mars	Avril
Aubergine		
Betterave		
Blette		
Carotte		
Celeri branche		
Céleri rave		
Chou chinois		
Chou rave		
Concombre		
Courgette		
Epinard		
Fenouil		
Fève		
Haricot vert		
Laitues et chicorées		
Mache		
Melon		
Navet botte		
Oignon blanc		
Persil		
Pois		
Pomme de terre		
Poivron		
Radis		
Tomate		

- Semis direct ou plantation
- Semis pépinière
- Récolte
- Conservation

Plein champ (plaine)

Espèces	Mars	Avril
Ail sec		
Artichaut		
Asperge		
Aubergine		
Betterave		
Blette		
Carotte		
Céleri branche		
Céleri rave		
Chou Brocolis		
Chou de Bruxelles		
Choux cabus rouge ou blanc		
Chou Chinois (Pe-Tsai)		
Chou Fleur été / automne		
Chou Fleur hiver		
Choux rave		
Chou vert		
Courges		
Courgette		
Echalote		
Epinard		
Fenouil		
Fève		
Haricot vert et à écosser		
Laitues et chicorées		
Mache		
Maïs doux		
Melon		
Navet		
Navet botte		
Oignon de conservation		
Oignon blanc de printemps		
Panais		
Persil		
Pois		
Poireau		
Poivron		
Pomme de terre		
Radis		
Tomate tuteurée		
Tomate à plat ou sur grille		

PLEIN CHAMP

Ail

L'hétérogénéité entre parcelles est toujours constatée sur l'ensemble des bassins de production. Les plantes progressent lentement mais régulièrement. Il n'y a pas d'accident de culture majeur observé. Les stades observés vont de 3 à 6 feuilles.

- Symptômes de **Penicillium** encore observés sur quelques parcelles, principalement dans le Tarn. En régression
- Quelques cas de **virose** signalés dans le Gers sur ail violet.
- Des symptômes de **mouches** sont observés notamment sur des parcelles de la Haute-Garonne et du Tarn et Garonne. Cependant l'intensité reste très modérée
- Des **adventices** sont observées sur tous les secteurs ; à surveiller, la période actuelle est très favorable à la levée d'adventices

Retrouvez le BSV Ail [ici](#).

Pomme de terre primeur

AVANT plantation

☑ Ne pas planter des plants froids sortant de frigo. Vérifiez la **température interne du plant** (idéalement $\geq 10^{\circ}\text{C}$). Au niveau du sol veillez à ce que la température soit $\geq 11^{\circ}\text{C}$.

Si les plants sont froids laissez les quelques jours avant plantation (10 jours environ) à température ambiante, afin de favoriser leur réchauffement.

☑ Les stocker à l'abri du gel et de la pluie. Ne pas planter des plants humides. Eviter le stockage prolongé sans aération (*sacs empilés*).

☑ Le stade idéal du plant à la plantation: **point blanc** (*sauf en utilisation de plants pré-germé*).

☑ Eliminer les plants douteux.

La profondeur de plantation dépend du type de sol et de la profondeur d'ameublissement.

- La base du tubercule se situe à environ 4 – 5 cm en dessous du niveau du sol initial du sol
- En primeur, la plantation peu profonde permet un démarrage plus rapide.
- Une plantation trop profonde retarde la levée, sensibilise les jeunes germes aux attaques de Rhizoctone (cf photos)
- Une plantation trop superficielle induit des tubercules fils qui ont tendance à verdir, rend le buttage plus difficile.

		
Dégâts sur tiges de rhizoctone (nécroses).	Dégâts sur tubercules de rhizoctone (crevasses avec liège).	Sclérotose de rhizoctone.
Source Photos : T.Massias, CDA 65		

CULTURES SOUS ABRIS

Conseils généraux

Au niveau des tunnels, **aérer la journée lorsqu'il fait chaud**, cela évite une condensation trop importante qui est néfaste.

Commencez à **surveiller les insectes** et notamment les pucerons. Vous pouvez déjà installer des panneaux jaunes englués afin de déterminer les vols des individus ailés.

Enlever les déchets de culture afin d'éviter des propagations de foyers.

Exemple d'auxiliaire : les **larves de Syrphes** sont des prédatrices soit des pucerons (aphidiphages : se nourrissent des Aphidoidea, insectes hémiptères regroupant notamment les pucerons), soit de larves ou de chenilles d'autres insectes (zoophages-polyphages).



Larve de Syrphé sur blette – Photo CA 81

Pour une information complète sur les syrphes, notamment leur rôle dans la régulation des ravageurs de cultures, la pollinisation... vous pouvez consulter [ici la Fiche 5 : Syrphes](#), réalisée dans le cadre du projet SEBIOREF. 2017. Connaître la biodiversité utile à l'agriculture pour raisonner ses pratiques - Programme PSDR4 (2015-2020), financé par l'INRA et la Région Occitanie.

Production de plants

On note la **présence de mouches du terreau (sciarides)** dans les zones de production de plants.

Leur présence est problématique sur jeunes plants.

Conseils de protection :

- contrôler la qualité sanitaire des plants avant et durant leur introduction dans l'abri
- produire les plants dans un abri *insect-proof* ;
- installer des filets de protection anti-insectes au niveau des ouvertures des abris
- désherber la serre et ses abords
- détecter les premiers ravageurs grâce aux panneaux jaunes englués posés au-dessus de la culture dès l'introduction des plants
- utiliser des auxiliaires



Adulte de mouche du terreau (*Bradysia paupera*) taille réelle 1 à 5 mm – Source ephytia.inra.fr

Plantation sous abris – Bonnes pratiques

A réception des plants

→ vérifier l'état sanitaire des plants permet de limiter nettement maladies et parasites.

Sur un échantillon de plants, soyez vigilants à :

- L'état du collet et du système racinaire.
- La présence de ravageurs ou non.

NB : En cas de problèmes, ceux-ci doivent être signifiés au pépiniériste **le jour de la réception** (et non plusieurs jours après).

- Prévoir un paillage plastique noir au sol. A positionner si possible 10 jours avant plantation et si nécessaire après une irrigation.

A la plantation

Dans un tunnel, la température du sol devrait être supérieure à 13°C. D'autre part, suivre la température ambiante du tunnel afin de diminuer au maximum les écarts de températures.

Eviter d'implanter des cultures légumières dans des sols trop froids ou trop humides.

Un sol humide se réchauffe plus lentement qu'un sol sec. Il est important de contrôler la température du sol avant plantation.

Ne pas enterrer le collet des plantes

(= risques de mildiou terrestre à la reprise).

Eviter les chocs thermiques.

Aérer les tunnels dès que la température dépasse 25°C.

Fractionner vos apports d'eau pour éviter les excès et les à-coups d'arrosage. Les besoins en début de végétation sont peu élevés. Eviter les irrigations à l'eau froide (<10°C).

Bien humidifier les mottes des plants avant de les installer si nécessaire.

Conseils par culture

Salade – Mâche – Epinards

Faites attention aux excès d'humidité parfois significatifs en profondeur avant de faire des arrosages.

Faire des sondages avant pour vous rendre compte du niveau d'humidité avant une prise de décision.

Sur salades : Restez vigilant au mildiou-botrytis-rhizoctone-sclérotinia. Bien aérer et ventiler les serres. Du fait des pluies importantes, mildiou et botrytis sont signalés.

Pomme de terre primeurs

Soyez vigilant quant à l'état hydrique du sol afin d'éviter les excès d'humidité favorables au mildiou. Aérer les tunnels.

Aubergine et Poivron

En avril, la plantation pourra avoir lieu à partir de :

Stade : **5-6 feuilles**

Températures ambiantes : **18° à 22° C le jour ; 14° à 16° C la nuit**

Température du sol : **15 ° C**

L'aubergine et le poivron sont plus sensibles aux basses températures que la tomate.

Le poivron est encore plus exigeant en chaleur que l'aubergine ; par exemple vers Avignon il est planté au 10 avril. Pour notre région, il est conseillé d'attendre la mi-avril.

NB Aubergine : Bien enterrer la motte, mettre 1 à 2 cm de terre au-dessus de la motte pour que celle-ci ne se dessèche pas.

/!\ Plants greffés : Attention enterrer SOUS le point de greffe sinon le porte greffe n'aura servi à rien ! + risque de verticilliose

→ **Retarder les plantations si ces conditions ne sont pas atteintes.**

Concombre

Ne pas planter trop tôt ! Il peut être intéressant de recourir à des **plants greffés** sur la première plantation.

Le concombre est une plante qui craint les températures fraîches. Si certains en implantent précocement, il peut être judicieux d'installer un P17 sur arceaux, notamment si les températures minimales sont basses. Dans tous les cas il sera nécessaire de les aérer en journée pour éviter toute condensation et humidité supplémentaire afin d'éviter de favoriser le botrytis.

La température diurne pour la reprise et le développement se situe autour de 21 à 23°C et la température nocturne doit se situer autour de 20 °C.

La température idéale du sol pour la mise en culture se situe autour de 18 °C.

Les écarts de température entre le jour et la nuit sont préjudiciables pour une bonne reprise.

Courgette

La plantation pourra avoir lieu à partir de :

Stade : **4 à 5 feuilles.**

Températures ambiantes : **25° C le jour ; 13 à 15° la nuit**

Température du sol : **13 ° C**

→ **Retarder les plantations si ces conditions ne sont pas atteintes.**

Attention aux fortes hygrométries ; si cette dernière est supérieure à 80 % dans un tunnel des risques botrytis existent avec une porte d'entrée au niveau des fleurs.

Tomate

La plantation pourra avoir lieu à partir de :

Température du sol : **15 ° C**

→ **Retarder les plantations si ces conditions ne sont pas atteintes.**

Tuta absoluta :

Il faut être très vigilant et très réactif avec ce ravageur. Ne pas hésiter à signaler si vous avez des doutes ? Prendre contact avec votre technicien.

Si présence les années passées :

Réaliser la confusion sexuelle ISONET T3 contre la tuta absoluta *:

- Mettre en place la confusion sexuelle AVANT la plantation à la dose de 1000 diffuseurs/ha
- Lâcher de l'auxiliaire *Macrolophus pygmaeus* à raison de 3 à 4 individus/m² soit 1500 individus /400m² (lutte contre tuta et aleurode en même temps).
- Vérifier la présence de larve de tuta sur les jeunes plants de tomates
- Retirer les folioles touchées
- Retirer les solanacées sauvages surtout si la pression environnante est forte.

*Cf Rapport d'essai consultable sur le site ecophytopic.fr

Si vous avez eu des problèmes de gestion de tuta malgré la confusion sexuelle : rapprochez-vous de votre technicien pour identifier les causes d'échec et ne pas les reproduire.

	Nom commercial	Substance active / Mode action	Nb max d'applications	Dose / ha	DAR	Observations
					DRE	
Usages : Tomate *Trt Part.Aer.*Chenilles phytophages Efficacité démontrée sur Tuta absoluta	ISONET T3	Phéromones de lépidoptères à chaîne linéaire sous forme de : (E,Z,Z)-3,8,11-tétradécatrien-1-yl acétate : 53.8 mg/diffuseur	3	1000 diffuseurs/ha maximum (100 diffuseurs/1000m ²)	nc	Uniquement sous abri Bien respecter l'ensemble des préconisations pour une bonne efficacité de la méthode.
		Produit diffuseur de vapeur, attractif phéromone (confusion sexuelle)			nc	

N° AMM : 2190594 – [CEPP n°2020-071](#) Lutter contre les lépidoptères ravageurs en cultures légumières au moyen de diffuseurs de phéromones pour la confusion sexuelle . [FDS](#)

LA QUESTION DU MOIS

La question du mois ?

Quelle question, thématique souhaiteriez-vous que nous abordions le mois prochain ?

Faites-nous part de votre demande [ici](#)

NB : votre nom ne sera pas cité, merci de préciser votre email lorsque vous posez une question, nous avons parfois besoin de vous faire préciser votre demande.

Plusieurs questions ont été reçues, elles seront traitées au fur et à mesure.

COMMENT PRODUIRE DES PLANTS PRECOCS SANS ELECTRICITE ?

→ Couche chaude 100%végétale à base de BRF, foin, déchet de culture... ?

La couche chaude représente des contraintes importantes : cette technique est difficile à gérer car elle prend de l'espace et est exigeante en main d'œuvre ; il y a beaucoup de travail de mise en place (brouettes de fumier de cheval à verser par exemple dans un coffre (possibilité de le fabriquer en palettes)).

En fermentant, le fumier va chauffer et dégager chaleur et ammoniac

=> attention à bien laisser passer le coup de chaud et le dégagement d'ammoniac.

Sans électricité, la germination reste difficile d'autant plus pour les semis précoces (solanacées, cucurbitacées), pour lesquels une nappe chauffante est recommandée jusqu'au repiquage en motte (la température optimale de germination des graines de légumes fruits est par exemple d'environ 25°C)

→ Le projet serres bioclimatiques GRAB - GERES

Cette technologie low-tech est expérimentée de puis 2016 auprès de 6 agriculteurs/trices de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec le Grab et le bureau d'études Agrithermic en partenaires techniques. La structure de la serre bioclimatique capte, accumule et restitue elle-même la chaleur captée la journée dans la masse thermique. Celle-ci est constituée de matériaux lourds, à forte inertie thermique comme l'eau ou la pierre. Elle est alors restituée la nuit ou lors des séquences nuageuses. L'ensemble est isolé afin de réduire les pertes thermiques.

Fort de ces expériences, il a été élaboré un [Guide de conception d'une serre bioclimatique](#).

Découvrez aussi les serres bioclimatiques [en 4 minutes de vidéo](#) .

Face aux très bonnes **performances énergétiques, agronomiques et économiques** de ces serres, une phase de **dissémination** des serres bioclimatiques est engagée à partir de 2021 (jusqu'à mai 2025). Dans sa première phase, ce projet a reçu le soutien de l'ADEME, de la Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur et de la fondation Itancia. Dans sa phase de dissémination, le projet reçoit le soutien de l'ADEME.

L'article complet [ici](#)



Des formations à la production de plants et greffage, pendant laquelle est abordée la production sans électricité, ainsi qu'aux serres-bioclimatiques peuvent être organisées, n'hésitez pas à nous faire part de votre intérêt **ici**



CONTACTS

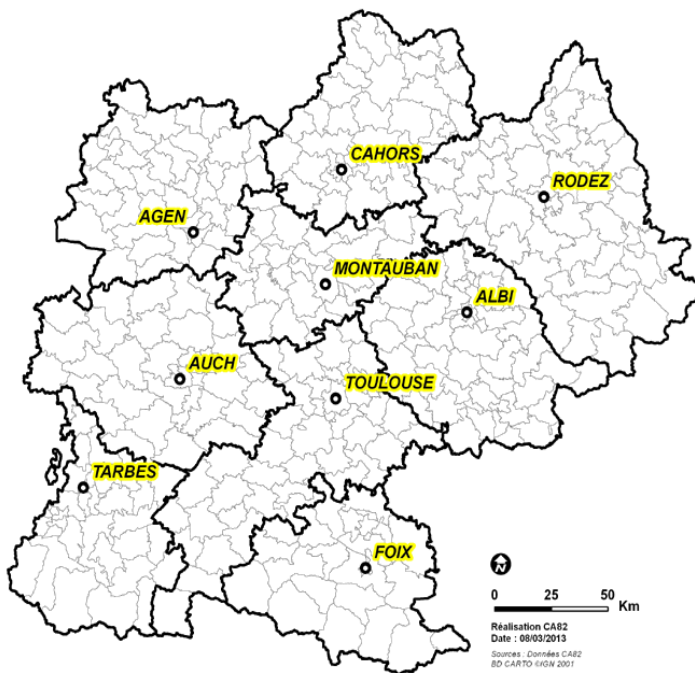
31 • Valérie Ginoux • 06 88 87 49 78
 & Anne Le Gallic • 06 32 38 87 12
 81 • Anaïs Huillet • 06 32 38 87 12
 32/65 • Thierry Massias • 06 07 70 61 58
 82 • Sylvie Bochu • 06 08 41 68 68

AUTRES INTERLOCUTEURS LEGUMES BIO OCCITANIE

09 • Stanislas Poudou • 06 33 03 09 36
 11 • Emilie Delande • 06 88 95 44 97
 30 • Philippe Caillol • 06 21 62 34 42
 & Romain Del Negro • 06 78 13 66 76
 34 • Hélène Teissedre-Lemoine • 06 18 36 83 20
 46 • Georgia Saunders • 06 49 29 62 11
 48 • Maxime Colomb • 06 49 69 85 68
 66 • Gaël Lichou • 06 07 64 87 63

REGION OCCITANIE

• Marie Largeaud • 06 31 43 74 09



Ce bulletin est réalisé sous la responsabilité du service maraichage de la Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne. Il s'appuie sur les observations réalisées par les conseillers maraichage des Chambres d'agriculture de la Haute-Garonne (31), des Hautes-Pyrénées (65), du Tarn (81) et du Tarn-et-Garonne (82) ainsi que sur les Bulletins de Santé du Végétal (BSV) Maraichage Midi-Pyrénées.

Cliquer ici pour retrouver les BSV (Bulletins de santé du végétal) maraichage, melon et ail sur les sites internet de :

Chambre Régionale d'agriculture Occitanie

DRAAF

Directeur de la publication : Sébastien ALBOUY, Président de la Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne
 Réalisation graphique : Chambre Régionale d'agriculture Occitanie - service communication, avec la contribution de la Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne

« La Chambre d'agriculture de Haute-Garonne est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. »

« En cas de préconisations, elles ne dispensent pas l'agriculteur de prendre connaissance des produits, des doses, des stades d'application, des usages et des conditions d'application desdits produits prescrits. Il lui appartient de mettre en œuvre scrupuleusement ces conseils ainsi que les conditions générales d'utilisation des produits phytosanitaires de l'arrêté du 4 mai 2017. »

OPE COS ENR 22 version du 01/01/15



Avec la participation financière de :

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR
 MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
 eau
 GRAND SUD-OUEST
 MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

